

Les Béjaouis soulèvent leur premier trophée

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3554 - Dimanche 3 mai 2015 - Prix : 10 DA



Projet de loi

Le Sénat temporise sur la violence faite aux femmes

Page 3

«Tempête décisive» dans l'indécision

Par Mohamed Habili

Après avoir annoncé que l'opération «tempête décisive» est terminée, au motif que celle-ci a rempli tous ses objectifs, voilà que la coalition dirigée par l'Arabie saoudite non seulement ne passe pas à la deuxième phase de son intervention au Yémen, dite «restauration de l'espoir», qu'on a cru d'ordre politique, mais intensifie ses bombardements comme si les forces à abattre étaient restées pour l'essentiel entières. En fait, le résultat le plus clair de ces semaines de raids aériens, celui en tout cas sur lequel à peu près tout le monde s'accorde, c'est la crise humanitaire qui va croissant, qui fait craindre le pire pour des millions de Yéménites, qui d'ores et déjà manquent de tout. Tant de dégâts au plan humain comme à celui des infrastructures et si peu de résultats concrets au double niveau militaire et politique, c'est finalement à cela que se ramène le bilan de la guerre faite aux Houthis et à leurs alliés. Certes, l'intervention au Yémen n'était pas destinée dans son principe à écraser les Houthis sous un déluge de feu, mais à les affaiblir suffisamment pour les inciter à revenir à la table des négociations, tout en donnant l'avantage au président en titre, Abdo Rabbo Mansour Hadi, pour pouvoir, dans la foulée, le réinstaller dans ses prérogatives de président, soit à Aden, soit, ce qui serait mieux encore, dans la capitale même, à Sanaa.

Suite en page 3

Affaires de corruption

Des procès en cascade



Trois procès en une semaine. Après plusieurs reports, les grandes affaires de corruption, restées en suspens durant des années, ont été jugées la semaine passée, lors des sessions du tribunal criminel.

Lire page 2

Article 87 bis du code du travail

Début d'application de l'abrogation en août

Page 2

«Nouba fi aid etawra»

Alger sous le charme de la musique andalouse

Page 13

Affaires de corruption

Des procès en cascade

■ Trois procès en une semaine. Après plusieurs reports, les grandes affaires de corruption, restées en suspens durant des années, ont été jugées la semaine passée, lors des sessions du tribunal criminel.

Par Louiza Ait Ramdane

Durant la dernière décennie, plusieurs scandales de corruption ont éclaté au grand jour en Algérie et la justice a tranché de manière définitive dans ces affaires qui ont défrayé la chronique. Le procès de l'autoroute Est-Ouest et celui de Sonatrach 1 ont finalement eu lieu contre toute attente. Le procès de l'ex-P-DG et plusieurs cadres du groupe CNAN, poursuivis pour corruption, a également débuté mercredi passé après plusieurs reports. A travers ces affaires de corruption, l'Etat a affiché une volonté de traiter ces grandes affaires comme d'ailleurs celle de Khalifa Bank programmée pour demain au tribunal criminel près la cour de Blida. Les deux premiers procès ont été reportés par le tribunal criminel d'Alger lors de la précédente session criminelle pour absence d'avocats de certains prévenus dans le premier procès et de témoins pour l'affaire «Sonatrach1». Le procès de l'affaire dite de l'autoroute Est-Ouest a été reporté mercredi à la prochaine session criminelle du fait de l'absence au tribunal de l'avocat du principal accusé dans cette affaire, Medjdoub Chani. Celui-ci a refusé que le tribunal lui désigne un avocat d'office.

De lourdes peines requises contre les principaux accusés dans le procès de l'autoroute Est-Ouest. Des peines de prison d'une année à 20 ans de prison ont été requises vendredi passé par le procureur contre les 16

personnes impliquées dans l'affaire de l'autoroute Est-Ouest.

Une peine de 20 ans de prison ferme a été requise contre le principal accusé, Chani Medjdoub, ainsi que Khelladi Mohamed, alors qu'une peine de 15 ans de prison a été requise contre Hamdane Rachid et Adou Tadj Eddine. Le ministère public a demandé également dans son réquisitoire une amende de 5 millions de dinars contre chacune des sept entreprises étrangères, dont la chinoise Citic-Crcc et la japonaise Cojaal, impliquées dans la même affaire.

Pour l'affaire de l'ex-P-DG de Sonatrach, pour infraction à la législation des changes et passation de marchés contraires à la réglementation dans laquelle sont impliqués l'ex-P-DG de Sonatrach Mohamed Meziane et un vice-président du groupe, le président du tribunal de Sidi M'hamed a décidé une enquête complémentaire au niveau des sièges de Sonatrach, de la BEA, des douanes de Mostaganem, et de Schlumberger pour voir les documents d'importation des pièces de l'usine de Stah. Lors du procès tenu le 8 avril dernier, une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 122 millions de dinars avait été requise par le ministère public contre Mohamed Meziane et Boumediene Belkacem, vice-président du groupe chargé des activités amont.

Sonatrach avait conclu en 2008 un marché avec le groupe français Schlumberger portant réalisation d'une raffinerie dans



la région de Stah (Wilaya d'Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars, a indiqué le procureur de la République dans son réquisitoire.

Il a souligné que «cette affaire était légale. Cependant, et dans le cadre de l'exécution de ce marché, il a été procédé à l'importation de pièces de rechange et de groupes électrogènes par quotas surfacturés ayant atteint 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes dans le

but de transférer des fonds vers l'étranger».

Après son report à plusieurs reprises, le procès de l'ex-P-DG et plusieurs cadres du groupe CNAN, poursuivis pour corruption, a débuté mercredi passé, devant le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed après plusieurs reports. Selon l'arrêt de renvoi, les prévenus impliqués (21 personnes au total depuis 2002) sont accusés de «dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mou-

vements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés». Le principal accusé dans cette affaire, l'ex-directeur général de la CNAN Group (actuellement en détention préventive), accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui «d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation», selon le document.

L. A. R.

Article 87 bis du code du travail

Début d'application de l'abrogation en août

La décision relative à l'annulation de cet article interviendra au mois d'août prochain au plus tard, a annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi.

Vraisemblablement, le gouvernement veut aller jusqu'au bout de sa promesse d'abroger l'article 87 bis du code du travail, et ce en dépit de la chute des prix du pétrole. Une revendication permanente des syndicats mais que les autorités ont systématiquement refusée jusque-là en raison de son implication financière, surtout sur les entreprises publiques en difficulté financière. En effet, l'application de la décision relative à l'annulation de cet article interviendra au mois d'août prochain au plus tard, a annoncé le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi. «La décision relative à l'abrogation de l'article 87 bis du code de travail (11-90) interviendra en août prochain au plus tard avec effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier 2015» a indiqué le ministre qui était l'invité de la télévision nationale. Plus de 1,4 million travailleurs de la Fonction publique et près de 2 millions de salariés du secteur économique bénéficieront de cette mesure, selon El Ghazi qui a imputé le retard de la mise en œuvre de la décision à des «facteurs d'ordre technique». «Aucun salarié ne percevra désormais une rémunération infé-



Mohamed El Ghazi, ministre du Travail

rieure au Salaire national minimum garanti (SNMG) arrêté actuellement à 18 000 DA», a-t-il dit. Cet article, rappelle-t-il, a gelé pendant plus de 20 ans toute révision salariale dans le cadre d'un pacte social signé entre le gouvernement et son principal partenaire syndical l'UGTA. Coûtant très cher, cette abrogation a pris effet au 1^{er} janvier 2015 quelle que soit son incidence économique sur le

Trésor public. Ses effets rétroactifs mentionnés dans la loi de finances complémentaire de cette année seront applicables dès janvier prochain. Dans le même ordre, les retraites de deux millions de travailleurs seront en effet majorées de 5%. La suppression de cet article entraînera systématiquement une augmentation dans les salaires avec une incidence financière globale estimée à plus de 7 mil-

liards de dollars. Au mois de mars dernier, un décret déterminant les éléments constitutifs du Salaire national minimum garanti a été publié au *Journal Officiel*. Le SNMG en Algérie comprend désormais le salaire de base, les indemnités et primes de toute nature à l'exclusion de celles se rapportant aux remboursements de frais engagés par le travailleur, à l'expérience professionnelle ou toute indemnité rémunérant l'ancienneté et à l'organisation du travail concernant le travail posté, le service permanent et les heures supplémentaires. Il ne comprend pas également, précise ce décret signé le 8 février dernier par le Premier ministre, les indemnités et primes ayant trait aux conditions d'isolement et au rendement, à l'intéressement ou à la participation aux résultats ayant un caractère individuel ou collectif. L'article 87 bis a été appliqué, faut-il le signaler, à titre provisoire à une époque où l'Algérie croulait sous le poids des dettes contractées auprès de pays étrangers et d'institutions financières internationales. La décision était en effet la solution jugée la moins mauvaise pour faire admettre aux travailleurs et avec une manière déguisée une baisse de salaires. Son introduction s'inscrivait dans le cadre d'un plan de rééchelonnement de dettes élaboré par le Fonds monétaire international.

Meriem Benchaouia

Projet de loi

Le Sénat temporise sur la violence faite aux femmes

■ Selon quelques sénateurs, une copie du projet de loi portant amendement du code pénal dans son volet criminalisant les violences faites aux femmes ne leur a toujours pas été adressée, alors que d'habitude la commission habilitée à traiter telle ou telle loi ne prend qu'une semaine pour la soumettre à la plénière.



Par Nacera Chennafi

Les incertitudes commencent à s'installer autour de la validation du projet de loi portant amendement du code pénal dans son volet criminalisant les violences faites aux femmes. Ce texte, adopté par l'APN malgré une campagne féroce menée par les islamistes, n'est toujours pas programmé pour adoption au niveau du Conseil de la nation. Selon quelques sénateurs, ces derniers n'ont toujours pas reçu une copie du projet de loi portant amendement du code pénal dans son volet criminalisant les violences faites aux femmes, alors que d'habitude la commission habilitée à traiter telle ou telle loi ne prend qu'une semaine pour la soumettre à la plénière. Ce «retard» ou «report» amène à s'interroger sur les rai-

sons et s'il ne s'agit pas d'un blocage pour éviter un débat houleux et l'éclatement d'une nouvelle polémique sur ce texte de loi, sachant que l'avis des islamistes a connu une forte médiatisation.

Pour rappel, le débat relatif au projet de loi amendement et complétant l'ordonnance N° 66-156 portant code pénal et relatif aux violences faites aux femmes a été houleux en raison des accusations des députés de l'Alliance verte, à savoir le MSP, El Islah, Ennahdha et, d'autre part, l'autre parti islamiste représenté à l'Assemblée, en l'occurrence El Adala. Lors de la séance consacrée au vote du projet de loi, les députés du courant islamiste ont remis en cause la légitimité de la plénière. Selon eux, la séance n'a pas lieu d'être puisque le quorum des députés n'était pas atteint. A ce propos, ils avancent que dans l'hémicycle il n'y avait

que 180 députés alors que le quorum est de 284.

Les députés de l'Alliance verte ont accusé le président de l'Assemblée nationale, Mohamed Ould Khelifa de «dépasser» le règlement de la chambre basse du Parlement, notamment dans son article 58 qui exige le quorum pour tenir une session de vote. A cet effet, les députés de l'Alliance verte ont boycotté la session de vote. Selon la version officielle, la séance s'est déroulée en présence de 264 députés sur les 284 députés et 59 procureurs.

Il est à rappeler qu'au niveau de la chambre basse du Parlement, le texte relatif à la criminalisation des violences faites aux femmes a été rejeté par les députés du courant islamiste, en l'occurrence ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV). Ce rejet a été aussi exprimé par le prési-

dent du Mouvement de la société pour la paix, Abderrezak Mokri. Mais le projet de loi a été validé par la majorité assurée par les députés FLN et RND, alors que le Parti des travailleurs a préféré s'abstenir.

Plus de deux mois après sa validation par l'Assemblée populaire nationale, le Conseil de la nation ne dit rien. Certains ne veulent pas parler de «blocage» mais affirment que ce texte est actuellement entre les mains des membres de la commission juridique et droits de l'Homme.

Il est à rappeler que le ministre de la Justice, Tayeb Louh, avait présenté un exposé relatif au projet de loi en question le 22 mars dernier devant la commission des affaires juridiques et administratives et des droits de l'homme au Conseil de la nation, dans le cadre de l'examen des amendements contenus dans le code pénal. Dans son exposé, il a soutenu que les récents amendements contenus dans le code pénal dans son volet relatif à la femme étaient inspirés de «l'esprit même de la chariaâ (loi islamique) et visent essentiellement la protection, en particulier, de la femme dans les situations où elle est sujette à des violences du fait de son statut social, familial ou professionnel».

L'amendement du code pénal dispose que «quiconque porte volontairement des coups à son conjoint, et en fonction des blessures, risque de 1 à 20 ans de prison avec la réclusion à perpétuité en cas de décès».

Il est noté que l'Algérie enregistre annuellement entre 100 et 200 décès de femmes victimes de violences familiales. Mais ce chiffre ne semble pas interpeller la conscience de ceux qui croient connaître l'Islam mieux que les autres. N. C.

LA QUESTION DU JOUR

«Tempête décisive» dans l'indécision

Suite de la page une

En fait, le retour du président déserteur est le véritable but de la guerre du côté de la coalition, le critère de dernière instance permettant de juger du succès ou de l'échec de cette dernière. Tant qu'il ne se sera pas réalisé, la coalition pourra toujours se flatter d'avoir porté des coups particulièrement sévères aux Houthis et aux forces de Ali Abdallah Salah, leur allié, mais rien ne prouvera qu'il en est réellement ainsi, que les Houthis ne sont plus que l'ombre d'eux-mêmes. Tant que Abd Rabbo Hadi n'est pas rétabli dans ses fonctions, la coalition est tenue en échec, elle n'est pas en droit de crier victoire, ce qui peut à terme avoir pour effet de lui faire perdre patience, et par suite de lui faire commettre des bavures. Or Des Houthis, même très affaiblis, peuvent encore empêcher le retour du président soutenu par la coalition. C'est ce qu'on appelle une guerre asymétrique. Pour la gagner sans conteste possible, le camp incomparablement le plus fort, en l'occurrence la coalition, doit non seulement vaincre complètement les Houthis, mais sécuriser tout aussi complètement le retour du président. En revanche, il suffit au camp très nettement le plus faible de mettre en échec ce retour pour se poser en véritable vainqueur de la guerre. La mise en jeu de ce critère ne laisse aucun doute à cet égard : la coalition n'est toujours pas fondée à claironner sa victoire, ce qu'elle a pourtant fait, mais de façon contradictoire, en mettant fin à l'opération «tempête décisive» tout en la poursuivant. Or il ne suffit pas de ramener sous bonne escorte le président, il faut encore lui attacher une sorte de garde prétorienne de taille à tenir en respect les forces hostiles tout le temps qu'il restera en poste et que ces dernières seront sur le pied de guerre. Sur le terrain, ce sont les comités populaires à sa dévotion qui affrontent les Houthis. En principe donc, ce sont eux qui devront assurer sa protection, et tenir le pays en attendant de pouvoir reconstituer une armée régulière. D'ici là, la coalition n'a guère le choix, ou bien elle continue de bombarder les Houthis, et tout ce qui y ressemble par la même occasion, sans délai fixé à l'avance, ou bien elle envoie des troupes au sol, au mépris du risque d'enlèvement. On le voit donc, la guerre au Yémen loin de se terminer ne fait au contraire que commencer. M. H.

Affaire de l'attentat terroriste contre un convoi de détenus à Dellys

Des condamnations de 18 mois à 20 ans de réclusion criminelle

Le tribunal criminel de Boumerdès a prononcé des peines allant d'une année à 18 mois de prison ferme à l'encontre des accusés en détention impliqués dans une affaire de soutien aux groupes terroristes. Quant aux accusés en fuite, ils ont été condamnés, par contumace, à la peine de 20 ans de réclusion criminelle. Parmi les accusés, l'infirmière exerçant à l'hôpital de Tizi-Ouzou, soupçonnée de fournir des médicaments aux groupes terroristes, a été innocentée. Selon l'arrêt de renvoi, les tenants et les aboutissants de l'affaire remontent au mois de mars 2012, lorsqu'un groupe terroriste de la katibet El Ansar qui écume la région orientale de Boumerdès (Dellys, Benchoud, Sidi-Daoud, Afir) s'est attaqué à un convoi de la gendarmerie qui escortait un fourgon transportant des détenus du tribunal de Dellys vers le centre pénitentiaire de Tidjelabine.

Une bombe de fabrication artisanale dissimulée sur la route nationale 24, actionnée à distance à l'aide d'un téléphone portable, a explosé à hauteur du lieu-dit Sidi El Medjini, à la sortie est de la ville de Dellys, faisant 5 blessés dont deux civils. Après des recherches et des investigations, les services de sécurité ont réussi à identifier deux parmi les auteurs de l'attentat, K.Hocine et K.Omar. Munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs ont trouvé dans le domicile familial de ces derniers une carte d'identité originale et des photocopies légalisées, des téléphones portables et un milliard de centimes. Au cours des interrogatoires, les deux mis en cause ont reconnu leur soutien au groupe terroriste de la sérïate de Dellys et ses environs avant de dénoncer 12 autres acolytes. Ces derniers ont reconnu les faits par des actions qui se caractérisent par des achats

de denrées alimentaires, habillement, téléphones portables et autres. Parmi les impliqués dans cette affaire une dame A. Djamilia, femme d'un des accusés, qui fournissait des médicaments et du plâtre pris de l'hôpital de Tizi-Ouzou et qu'elle remettait à son époux. Selon l'arrêt de renvoi, DJ.H. a participé au meurtre d'un repentin Z.M et K.A à l'attentat terroriste contre un convoi de la gendarmerie qui escortait le camion de détenus. A l'audience, tous les accusés qui se sont succédé à la barre ont réfuté les accusations portées contre eux, ce qui a permis à la défense de plaider l'acquiescement après que le procureur général, non convaincu des déclarations des détenus, ait requis des peines allant de deux ans de réclusion criminelle à la peine capitale.

Ahmed K.

4^{es} journées oto-rhino-laryngologiques (ORL)

Les professionnels plaident pour des pôles d'urgences

■ Les 4^{es} journées oto-rhino-laryngologiques (ORL), consacrées cette année aux urgences en ORL ont réuni des praticiens de santé de plusieurs wilayas. Les participants à cette rencontre ont recommandé l'organisation de pôles des urgences et le renforcement des plateaux techniques.

Par Yasmine Ayadi

En Algérie les urgences sont une vitrine qui reflète l'état et le fonctionnement des hôpitaux. Frappées par le mauvais accueil, les défaillances techniques et d'infrastructures, les urgences médicales sont appréhendées par les malades et compliquent la tâche aux professionnels. D'où les multiples appels et programmes de l'amélioration des services des urgences pour une prise en charge adéquate des patients. Les 4^{es} journées oto-rhino-laryn-

Thème d'une rencontre internationale à Oran
Les pratiques répressives coloniales et la torture en Algérie sous diagnostic

UNE RENCONTRE internationale sous thème «Les pratiques répressives et les politiques coloniales françaises en Algérie 1830-1962 : le cas de la torture», est prévue lundi et mardi prochains à Oran, à l'initiative du ministère des Moudjahidines. Des chercheurs d'universités de France, de Belgique, du Koweït, de Tunisie, du Maroc et de plusieurs universités du pays donneront des conférences autour de la pratique de la torture et des pratiques répressives du colonialisme français en Algérie, a-t-on appris de la direction des moudjahidines de la wilaya d'Oran. «Crimes et pratique de la torture du colonialisme français et l'utilisation d'armes de destruction massive en Algérie», «Les résistances internationales à la pratique de la torture durant la guerre de Libération nationale», «Le discours français vis-à-vis de la question de la repentance» et «La torture dans les mémoires et témoignages de bourreaux français, le cas de Paul Aussaresses», sont autant de thématiques qui seront débattues lors de ce colloque. Cette rencontre internationale est organisée dans le cadre de la célébration du 60^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale et de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Toujours dans le cadre de ce colloque, deux films «Colonel Lotfi» et «Krim Belkacem» du réalisateur Ahmed Rachedi seront projetés, dimanche et mardi, à la salle Maghreb d'Oran, signalent les organisateurs. **R. T.**



gologiques (ORL), organisées à Constantine, jeudi et vendredi, s'inscrivent dans cette optique et étaient consacrées cette année aux urgences en ORL. Les participants aux 4^{es} journées oto-rhino-laryngologiques au terme de leurs travaux, les professionnels ont recommandé «l'organisation de pôles des urgences pour une meilleure prise en charge des patients». Le professeur Belbekri, chef du service ORL au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, et vice-président de la Société algérienne d'otoneurologie, d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale (SAONORL-CCF), a souligné que les urgences médi-

co-chirurgicales en ORL constituaient un «indicateur important» de l'efficacité de la prise en charge des malades, et qu'elles représentaient 10 à 15% de l'activité hospitalière. «La précocité des diagnostics des urgences infectieuses graves, des cellulites cervicales faciales extensives, des corps étrangers trachéo-bronchiques et des voies respiratoires, touchant particulièrement la population infantile, doit être assurée à partir des unités de base, jusqu'au service spécialisé», a-t-il estimé. Les participants à ces 4^{es} journées ORL de Constantine ont recommandé une réforme de l'enseignement des études médicales, et un cur-

sus adapté des médecins généralistes pour les urgences médicales, qui doivent être prises en charge dans le cadre de pôles gérés par des équipes pluridisciplinaires et un plateau technique équipé. Les intervenants exerçant dans des établissements de santé publics et privés, venus de Constantine, d'Alger, de Batna, d'Oran, de Tizi Ouzou et de Sidi Bel-Abbès, ont traité, pendant deux jours de travaux, de plusieurs thèmes relatifs à l'épidémiologie, les corps étrangers, les urgences infectieuses, les urgences hémorragiques, les urgences respiratoires, les urgences neurosensorielles et traumatologiques. Il est à noter

que le ministre de la Santé avait récemment insisté sur la réorganisation des urgences médicales précisant qu'il s'agit d'une démarche qui figure sur les perspectives de 2015. Le premier responsable de cette politique et les échos des recommandations des professionnels, les Algériens ont encore peur du simple fait de se rendre aux urgences.

Y. A.

Média

L'APS se dote d'un site d'informations en langue amazighe

L'Agence nationale de presse, Algérie Presse Service, lancera dès demain un site web d'informations en langue amazighe, il sera décliné dans trois caractères (arabe, tifinagh et latin). La nouvelle a été donnée lors d'une cérémonie organisée à Constantine. L'événement sera marqué par la présence du ministre de la Communication, Hamid Grine, qui présidera la cérémonie officielle prévue au Centre international de presse dans la ville du vieux Rocher. La mission qu'aura ce site numérique est de faire en sorte de reprendre une large synthèse de différentes informations créées par la même agence, enrichies par d'autres organes à l'image de la télévision et la radio. L'agence nationale compte également éditer une version papier du même site au format traditionnel qui sera distribuée gratuitement au public et autres quotidiens. Le seul numéro à éditer a pour ambition de montrer, en faisant une publication, un aperçu général de ce type de langue, une visualisation de l'as-

pect qu'il peut prendre. Une telle démarche intervient suite à l'exhortation signalée par le ministre de la Communication dans laquelle, il a appelé haut et fort les organes médiatiques algériens, privés ou publics à s'investir dans cette langue en envisageant d'éditer dans le futur proche et pourquoi pas des quotidiens ou périodiques berbérophones. Le site numérique, appelé à devenir un média de grande importance, bénéficiera de l'introduction de plusieurs écrits enrichissants, visant à diversifier son programme et pour que sa diffusion touche plusieurs tranches de la société.

Pour les activités du Haut-Commissariat à l'amazighité, un spécial bloc est dédié hebdomadairement pour faire revivre et rendre accessibles les différentes réflexions académiques menées par l'instance, dépendant de la présidence de la République. Une opportunité fructueuse à saisir dans la mesure où elle reflète les grands parcours marquants en matière de patrimoine culturel du pays.

L'APS vise en outre à développer un service spécifique et le mettre à la disposition de ses abonnés et autres médias, en leur permettant à l'occasion, de s'offrir des informations de qualité en langue amazighe.

Au cours de l'année 2015, l'APS ne cache pas ses intentions de cheminer vers le développement et la fondation d'autres nouveaux produits numériques englobant une bonne gamme d'informations de divers types, économiques, culturelles et sportives. D'autres services seront également dédiés à l'ensemble de la classe juvénile. Parmi les projets prometteurs de l'agence, la création d'une web TV figure dans la catégorie de ses priorités. L'initiative de l'APS qui, coïncidant avec la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, peut servir d'exemple aux autres entreprises d'informations qui rêvent d'un contenu journalistique diversifié de plusieurs langues. Quant au public, c'est à lui que revient le jugement. **Hani T./APS**

Commerce extérieur Les exportations agricoles atteignent 316 millions de dollars en 2014

LES EXPORTATIONS algériennes de produits agricoles et agroalimentaires se sont chiffrées à 316 millions de dollars en 2014 pour une quantité de plus de 570 000 tonnes, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Le sucre représente 72% du montant global des exportations agricoles et agroalimentaires avec un montant de 228,14 millions de dollars pour 476 500 tonnes, suivi des dattes (près de 39 millions de dollars pour 26 000 tonnes), des eaux minérales et gazéifiées (15,4 millions de dollars) et du beurre (7,7 millions de dollars). Les autres produits dont l'exportation a dépassé, chacun, un million de dollars sont la poudre et graines de caroube (6 millions de dollars), les pâtes alimentaires (5,6 millions de dollars), le yoghourt (3,8 millions de dollars), les oignons (2 millions de dollars), le couscous (1,5 million de dollars), les jus (1,47 million de dollars) et les mélasses (1,45 million de dollars). Parmi les autres produits dont l'exportation a été inférieure à un million de dollars, figurent les semoules, les truffes, les viandes, cigarettes, olives, huile d'olive, raisins, friandises, tomate fraîche et concentrée, figues fraîches, oranges et abricots.

S. D.

Assurances

La CAAT réalise un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards DA en 2014

LA COMPAGNIE algérienne des assurances (CAAT) a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards de DA en 2014, consolidant sa position de deuxième assureur en termes de parts de marché, a-t-elle indiqué dans un communiqué à l'occasion de son trentième anniversaire. Après trois décennies d'exercice, la CAAT a vu son chiffre d'affaires se multiplier pour passer de 400 millions de DA en 1986 à plus de 20 milliards de DA. « Cette avancée significative résulte des choix stratégiques retenus à la suite de la levée de la spécialisation », explique cette compagnie qui avait été créée le 30 avril 1985. Spécialisée dans les transports lors de sa création, la CAAT a, par la suite, diversifié son portefeuille et a investi de nouveaux créneaux tels que les assurances des risques industriels, les assurances automobile et les assurances de personnes. Quant au montant des indemnités, il a atteint près de 10 milliards de DA en 2014 contre 363 millions de DA en 1986. Le nombre d'emplois a également évolué pour passer de 384 en 1985 à 1 702 travailleurs en 2014. L'entreprise a procédé à l'acquisition de nouveaux locaux dans le but d'étendre son réseau commercial fort de 154 points de vente (agences directes et agents généraux d'assurance), encadrés par sept succursales régionales et répartis sur 43 wilayas.

R. E.

Sellal en Chine

Le partenariat stratégique prend forme

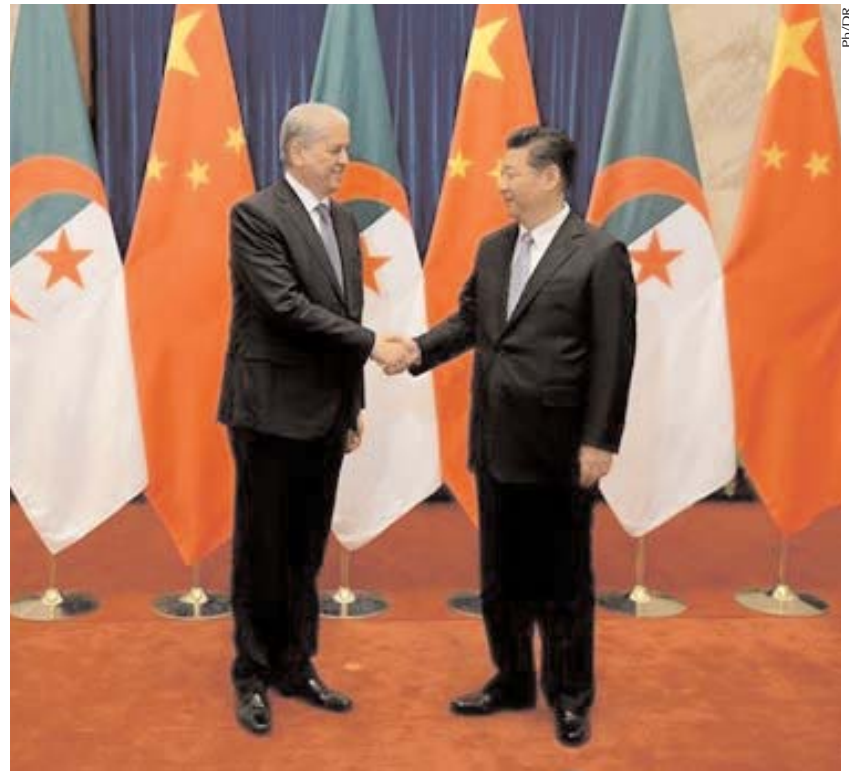
■ La visite que vient d'effectuer le Premier ministre, Abdelmalek Sellal en Chine à l'invitation de son homologue chinois Li Keqiang, a été qualifiée d'«*extrêmement riche*» et «*très encourageante*» pour la mise en œuvre du partenariat stratégique qui lie les deux pays.

Par Salem K.

Les deux parties ont décidé – et c'était là une demande pressante de l'Algérie – de passer de la situation de présence en Algérie des entreprises chinoises qui, «*ont fait du bon travail*» et qui ont réalisé beaucoup de projets en matière d'infrastructures de base, particulièrement dans le logement, à une nouvelle phase nécessaire pour le développement économique de l'Algérie. Cette phase consiste en la création d'entreprises en partenariat «*pour faire de la croissance, faire de la richesse*». L'Algérie a dans ce sens fait valoir ses atouts. D'abord en tant que «*point géostratégique éminemment important particulièrement sur le plan économique*», puis en étant «*l'un des maillons les plus forts en Méditerranée et la grande porte de l'Afrique*». Il a été expliqué à la partie chinoise, à titre d'exemple, que la route transsaharienne, terminée dans sa partie algérienne, et le futur grand port qui sera construit sur la côte centre de l'Algérie, permettront aux bateaux de débarquer les produits et de les acheminer à travers l'Algérie en direction de la plupart des pays africains.

Le Forum économique algéro-chinois : des résultats concrets

Toujours au volet économique le forum algéro-chinois sur le commerce et les investissements a été qualifié de «*succès*» par les deux parties, au vu des résultats auxquels il a abouti,



PH/DK

notamment les accords signés à cette occasion et qui ont porté sur la construction d'unités de production ou encore la création d'entreprises en partenariat. En effet, pas moins de 18 protocoles d'accord, contrats et mémorandum d'entente portant sur l'industrie, les mines, l'agriculture et le tourisme

ont été signés à cette occasion. Les hommes d'affaires des deux pays ont également planché lors de neuf ateliers sur des thèmes importants tels le système bancaire, l'énergie et les mines, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, le transport ferroviaire à grande vitesse, l'aquaculture, l'industrie pharmaceutique, les

ressources en eau et l'hôtellerie et le tourisme. A noter dans ce sens que c'est la première, fois qu'un Premier ministre algérien se déplace avec un nombre extrêmement important (une soixantaine) de chefs d'entreprises publiques et privées algériens.

S. K./APS

Micro-entreprise

Plus de cinquante exposants au Salon régional Sud-est

Plus de cinquante exposants prennent part à un Salon régional Sud-est de la micro-entreprise ouvert à El-Oued, par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi. Le ministre, qui était accompagné notamment du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi-Said, a visité les différents stands du Salon où il a mis l'accent sur l'importance de la création de ce type d'entités économiques génératrices d'emplois. L'intérêt est accordé aussi à la promotion commerciale de leur production à travers une stratégie de développement de leurs activités, contribuant de la sorte au soutien de la production nationale et, de là, à la dynamisation de l'économie nationale, a-t-il dit. Les exposants à ce Salon «*SAMIE-2015*» représentent des micro-entreprises montées par le biais des dispositifs d'aide à l'emploi, à savoir la Caisse nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem). Ces entités économiques sont versées dans cinq secteurs

d'activités, en l'occurrence l'agriculture, l'industrie, les services, le bâtiment et l'artisanat, suivant notamment les vocations de la région. Ce Salon est aussi animé, trois jours durant et dans ses volets d'exposition et académique, par les représentants des trois organismes d'aide à l'emploi précités, ainsi que par ceux des caisses nationales d'assurances sociales des salariés (Cnas) et des non-salariés (Casnos), des services des impôts et des institutions bancaires, partenaires dans le processus de création des micro-entreprises. Outre le volet exposition pour promouvoir les activités de ces micro-entreprises, issues des wilayas de Biskra, El-Oued, Ouargla et Illizi, le Salon comporte, dans son volet académique, trois ateliers de formation prévus en respect des normes du Bureau international du travail, à savoir la formation des jeunes et leur qualification à la création de micro-entreprises, la gestion de ces entités, et l'initiation aux modes de rédaction par le demandeur d'emploi d'un curriculum vitae. Ce Salon régional Sud-est de la micro-entreprise, placé sous le signe de «*La formation, clef d'accès au monde de l'emploi*» et qui constitue le pro-

longement du Salon national sur le même thème, vise à vulgariser les différents dispositifs d'aide à l'emploi et à les rapprocher du citoyen, en plus de constituer un espace de promotion des activités et produits des micro-entreprises, a affirmé le chargé de la communication et de l'écoute à la direction générale de l'Ansej, Slimane Boulegrinet. Les micro-entreprises participant à ce Salon régional, en sus de contribuer au développement de la production locale algérienne, ont généré 780 emplois pour les jeunes. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a présidé, par ailleurs, une cérémonie de remise symbolique de cinq décisions, sur une trentaine de prévisions, de financement de projets de micro-entreprises de jeunes, par le biais des dispositifs de l'Ansej et de la Cnac. Il a, en outre, présidé une cérémonie d'attribution symbolique de cinq titres d'affection d'assiettes foncières destinées à l'investissement, ainsi qu'une dizaine de titres de logements dans le cadre du fonds national de péréquation des œuvres sociales, parmi un quota d'une cinquantaine.

Nabila T.

Ouargla

300 périmètres agricoles identifiés

■ Pas moins de 305 périmètres agricoles ont été identifiés et validés, à ce jour, par la commission d'orientation de la wilaya de Ouargla, selon la direction locale des services agricoles.

Par Farid K.

Totalisant une superficie de 799 201 hectares, ces périmètres agricoles sont répartis à travers le territoire de 20 communes de la wilaya de Ouargla, a-t-on précisé. L'opération, qui intervient en application d'une circulaire interministérielle du 23 février 2011, relative à la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a donné lieu à l'attribution d'une surface de 134 325 hectares à 3 520 bénéficiaires. Il s'agit d'une surface de 122 313 ha mise à la disposition de 1 082 investisseurs et 12 012 ha attribués à 2 438 jeunes agriculteurs (2 à 4 hectares chacun), au titre des objectifs fondamentaux du secteur visant à augmenter la superficie agricole, à créer des emplois et à stabiliser la population rurale, a-t-on indiqué à la DSA. La production agricole dans la wilaya de Ouargla, où les hydrocarbures constituent la principale activité, a connu un nouvel élan, au regard des résultats «encourageants» enregistrés durant la dernière saison agricole. Les rendements obtenus par les différentes filières agricoles sont en «nette» amélioration, à l'instar de la phœniciculture avec plus de



PH. > D. R.

1,28 million de quintaux (qx) de dattes récoltés lors de la dernière campagne, en plus de 962 500 qx de produits maraîchers, avec une culture de la pomme de terre dans les régions de Taïbet et de N'goussa atteignant les 29 100 qx. Les différents programmes dédiés au développement de l'activité agricole et l'engouement des jeunes agriculteurs

qui réclament, par ailleurs, l'accélération des travaux de base portant sur la réalisation des forages, l'électrification et l'ouverture de pistes agricoles, ont contribué à l'élargissement des surfaces réservées notamment à l'oléiculture, la céréaliculture sous pivots et à l'arboriculture.

F. K./APS

Tissemsilt

Lancement prochain des travaux d'un parc d'attractions

Les travaux de réalisation d'un parc d'attractions et de loisirs à Tissemsilt selon les normes internationales seront lancés prochainement, a-t-on appris lors d'une visite d'inspection du wali. Selon le directeur du projet, Mahfoud Khodja, ce parc d'attractions et de loisirs, s'étendant sur une superficie de plus de 3 hectares, sera le premier du genre au niveau national qui sera réalisé selon les normes en vigueur dans le monde, ajoutant que cette infrastructure touristique, dont l'ouverture est prévue le 1^{er} mars 2016, permettra d'offrir 300 emplois permanents. Implanté à

proximité de la route nationale (RN 14), ce parc, qui sera rattaché au centre commercial en cours de réalisation sur le même site, disposera d'aires de jeux pour enfants réalisées selon des techniques modernes, d'autres de repos pour les familles et des espaces verts. Cette infrastructure de divertissement sera sans doute un lieu d'attrait de nombreuses familles des wilayas du pays et de dynamique économique pour la wilaya de Tissemsilt, a-t-on souligné. Le wali, Hocine Bessayah, a inspecté le chantier de réalisation du mégacentre commercial du chef-lieu

de wilaya s'étendant sur une superficie de 5 000 mètres carrés devant générer 500 postes d'emploi directs en phase d'exploitation. Les travaux de ce projet ont atteint un taux d'avancement de plus de 40%, selon les explications fournies au chef de l'exécutif. Le mégaprojet du centre commercial, en cours de réalisation non loin de la RN 14 à l'ouest du chef-lieu de wilaya, prévoit la réalisation de commodités dont une aire de jeux, un restaurant, une cafétéria, des salons de thé et crêmerie et un parking d'une capacité de 1 500 véhicules.

A.O./APS

Ghardaïa

Près de 90 000 quintaux de céréales attendus

La production prévisionnelle de céréales dans la wilaya de Ghardaïa tournera autour de 90 000 quintaux, pour la saison agricole 2014-2015, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya. La wilaya de Ghardaïa a consacré 2 137 hectares sous pivots de sa surface agricole utile (SAU) à la céréaliculture, durant cette campagne qui débutera la première semaine du mois de mai, a signalé Ali Beldjoudi. Sur ces 2 137 ha à moissonner, 1 882 ha ont été consacrés au blé dur, 255 ha à l'orge. De cette superficie, 525 ha (475 ha de blé dur et 50 ha d'orge) sont destinés à la multiplication de semences, a précisé le DSA. Selon le même responsable, ces superficies emblavées sous pivots sont pour la plupart situées dans les régions du sud de la wilaya, à savoir El-Menea, Hassi-Gara et Hassi-Lefhal. La production céréalière sera collectée par la coopérative des céréales et des légumineuses secs (Ccls) de Laghouat qui a mobilisé une douzaine de moissonneuses-batteuses à sac et bac et une vingtaine de camions pour l'opéra-

tion, a fait savoir M.Beldjoudi. Les services agricoles de la wilaya de Ghardaïa s'attendent à un rendement moyen de plus de 42 quintaux à l'hectare pour le blé dur et 27 qx/ha pour l'orge. Ce rendement est justifié par les mesures de consolida-

tion des itinéraires techniques des cultures céréalières entreprises par les services phytosanitaires durant la campagne de labour, dans le cadre de la vulgarisation des techniques agricoles. Le climat doux qu'a connu la région de Ghardaïa

durant la période de mars et avril s'est traduit par un ralentissement de la croissance des céréales, ce qui a un peu retardé l'opération de moisson, comparativement aux années précédentes, selon les mêmes services.

L.B.

Constantine

7 000 foyers sensibilisés aux risques liés à l'utilisation du gaz naturel

QUELQUE 7 000 foyers ont été ciblés, à Constantine, par une campagne de sensibilisation aux risques liés à l'utilisation du gaz naturel, menée depuis septembre dernier, a indiqué le directeur local de la Société de distribution (SDE), Abdelaziz Bouchareb. S'exprimant lors d'un point de presse organisé dans le cadre de la clôture de cette campagne, le même responsable a précisé que les équipes de la SDE mobilisées pour l'opération ont donné la priorité aux foyers nouvellement raccordés au réseau du gaz naturel ainsi qu'aux ménages résidant en zones

rurales. Les familles qui ont reçu la visite des agents de la SDE ont été «réceptives» aux conseils prodigués qui ont porté, entre autres, sur les méthodes d'installation et de fonctionnement des appareils à gaz et sur la nécessité d'une bonne ventilation, a-t-il ajouté. Les techniciens chargés de cette opération «porte à porte» ont surtout insisté sur la délivrance, lors de l'installation de ce type d'appareils, d'un certificat de conformité par un commerçant agréé, a encore fait savoir M. Bouchareb. Il a toutefois relevé de nombreuses «défectuosités» dans les

canalisations intérieures, comme l'absence de bouches d'aération, des soudures mal exécutées, des modifications opérées hors des normes et le non-respect de la durée de validité des tuyaux en caoutchouc raccordés aux appareils.

La SDE, basée à Ali-Mendjeli, couvre 11 communes de la wilaya de Constantine. Ses responsables ont également organisé des cours de sensibilisation dans des établissements scolaires ainsi que dans des centres de formation professionnelle, selon la même source.

R.R.

Tlemcen

Deux nouvelles plages autorisées à la baignade

LES PLAGES d'Oued Abdallah, dans la commune de Ghazaouet, et d'Agla à Honaine, seront autorisées à la baignade durant la saison estivale 2015, a-t-on appris auprès de la wilaya de Tlemcen. Ces deux plages, qui vont s'ajouter aux huit autres déjà opérationnelles, contribueront à atténuer la tension sur les autres plages, notamment celle de Marsat Ben M'hidi, qui abritent annuellement plus de six millions d'estivants. Toutes les dispositions ont été prises par la wilaya pour offrir aux estivants de meilleures conditions de séjour, notamment sur les plans sanitaire et sécuritaire, par le contrôle de la qualité des eaux de baignade, le nettoyage et l'entretien du milieu, et la protection du consommateur, a-t-on indiqué de même source.

Le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, a annoncé lors d'une récente visite d'une délégation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à Tlemcen, venue s'enquérir des préparatifs de la prochaine saison estivale, que les services de la Protection civile mettront en place leur dispositif d'intervention à partir de vendredi 15 mai 2015. Le chef de l'exécutif de wilaya a souligné qu'un autre dispositif sera mis en place pour accueillir des enfants du Sud algérien qui bénéficieront d'un séjour de repos et de détente à travers les différentes stations balnéaires, a-t-on indiqué de même source.

S.T.



Tunisie

Les mouvements sociaux s'accumulent et menacent la stabilité du pays

■ Alors que l'économie tunisienne est au plus mal, les mouvements sociaux s'accumulent et menacent la stabilité du pays. L'UGTT accuse les hommes d'affaires.

Par Lamia F.

De l'opérateur téléphonique Tunisie Télécom en passant par la déchetterie Ecoti, des magistrats aux enseignants, des agents de la santé aux agents municipaux du Kef, la Tunisie subit une pluie de grèves sur le point de faire déborder le lit de la rivière sociale. Houcine Abassi, secrétaire général de l'UGTT, a prévenu lundi qu'une «seconde révolution sociale était imminente». L'homme a ensuite fustigé le comportement des élites économiques. Selon lui, «la plupart des hommes d'affaires tunisiens courent derrière les avantages, éludent le paiement de l'impôt, soutiennent la centralisation économique et refusent l'investissement dans les régions intérieures». Résultat : le patronat s'est offusqué de ces déclarations. D'autant qu'Abassi, sur sa lancée, a estimé qu'un «bon nombre d'hommes d'affaires en Tunisie se contentent de leurs postes de prestige au sein de l'UTICA et œuvrent à privatiser toutes les entreprises publiques pour soutenir la logique d'exploitation des ouvriers».

Un dialogue social en stand-by

Un comble pour le tandem Ugtt-Utica qui a mené le dialogue national durant les dernières crises politiques. In fine, le leader syndical a mis en mots ce que l'on peut constater sur le terrain à travers tout le pays. A savoir que des revendications irrationnelles se superposent à une souffrance sociale de ceux qui ont un emploi. Le tout sur fond de désillusion post-révolution. L'inflation (plus de 5,6% sur les douze derniers mois) lamine les portefeuilles, le chômage mine la jeunesse, les hôpitaux manquent de tout, l'Etat n'a aucune marge de manœuvre budgétaire... «Il ne manque qu'une étincelle pour que ça s'embrase», constate un homme d'affaires de Kasserine, dans le centre



Ph.D.R.

du pays. Ce quinquagénaire affiche sa lassitude. Et renvoie dos-à-dos politiques et grévistes. Il fustige le manque de «stratégie, l'absence de cap économique avec des objectifs à court, moyen et long terme». A 150 km de là, à Gafsa, un symbole est paralysé : la Compagnie des phosphates de Gafsa.

Le phosphate à l'arrêt

La CPG, un fleuron de l'économie tunisienne, connaît une situation économique dramatique depuis plus de deux ans. Les sites sont bloqués par des sit-in, grèves, absentéisme, sabotages divers... De jeunes chômeurs ont mis en place un étai autour du site, réclamant des emplois. Résultat : la production a chuté en 2014 de 72% ! Plusieurs milliards de dinars de perte. L'un des dirigeants de la CPG a menacé de mettre à l'arrêt toutes les machines si aucun wagon de phosphate ne parvenait sur le site. Pendant ce temps-là, le groupe chinois Wengfu observe la situation, ne cachant pas son intérêt

pour l'entreprise. Les gouvernements passent et la situation perdure à la CPG. C'était une priorité de l'ancien Premier ministre, Mehdi Jomâa. Echec. L'alliance Nidaa Tounès-Ennahdha qui dirige aujourd'hui le pays n'a pas de solutions miracles. Les quelques interventions policières menées à Redeyef en janvier dernier ont aggravé les choses, les forces de l'ordre ayant fait preuve de «démésure» dans l'usage de leurs forces... A l'Utica, sa présidente Ouided Bouchamaoui propose d'indiquer les pertes quotidiennes à la télévision. Ce qui était l'un des premiers groupes mondiaux de ce secteur résume la complexité de la situation sociale. Un enchevêtrement de situations irréconciliables. Ceux qui n'y travaillent pas bloquent les sites afin d'y obtenir un emploi. Ceux qui y travaillent réclament une amélioration de leurs conditions de travail. Sans oublier le difficile statut de cette région intérieure, oubliée de la dictature Ben Ali comme de la Troïka qui a gouverné après la révolution. Un casse-tête tunisien.

Un mois de mai lourd de menaces

Plus au nord, au Kef, ce sont les agents municipaux qui sont en grève depuis six jours. Les poubelles ont pris possession de la ville faute de ramassage. Depuis le 28 avril, les agents de la santé publique ont débrayé. La situation catastrophique des hôpitaux, constatée à Kairouan, Siliana, Kef... exige une refonte des infrastructures. Le ministre de la Santé, le polytechnicien Saïd Aïdi, ne compte pas ses heures. Mais remettre sur pied le secteur nécessite des sommes que le gouvernement n'a pas. L'Association des magistrats tunisiens (AMT) a observé une grève pour protester contre d'éventuelles nominations au Conseil supérieur de la magistrature. Les enseignants multiplient les actions, les examens du secondaire ayant été annulé lors du dernier trimestre. Les 12 et 13 mai les instituteurs ne travailleront pas... Demain, à travers la Tunisie, on célébrera la fête du travail. Le pays retient son souffle. Le leader de l'Ugtt a estimé lundi qu'une explosion sociale générerait un chaos incontrôlable... L. F./

Libye

L'ONU prépare un quatrième projet d'accord

L'ONU va préparer un quatrième projet d'accord pour résoudre le conflit en Libye, les trois premiers n'ayant pas convaincu les parties en conflit, a annoncé l'émissaire des Nations unies, Bernardino Leon. L'ONU tente depuis mars de trouver un compromis pour mettre fin au conflit et parvenir à former un gouvernement d'union nationale. «Les parties ont de sérieuses réserves sur certains aspects du projet d'accord qui leur a été transmis lundi», a expliqué M. Leon. Mercredi, le Parlement de Tripoli a publié un communiqué rejetant la dernière proposition de l'ONU. Le même jour, un membre du Parlement reconnu par la communauté internationale a affirmé à

l'AFP que ses collègues étaient en désaccord avec certains points du texte. «C'est quelque chose à quoi on peut s'attendre dans des négociations si complexes, mais ces négociations sont en cours. Ce n'est pas le premier projet, et ce ne sera pas le dernier», a-t-il ajouté. «Il y aura un quatrième projet». Ces déclarations de M. Leon, alors que les Libyens avaient jusqu'à dimanche pour communiquer leurs remarques sur le projet présenté cette semaine, laissent entendre que les négociations pourraient être encore longues. Le 19 avril, Bernardino Leon avait pourtant fait part de son optimisme quant à une rapide solution en Libye. «Nous sommes en contact avec les par-

ties au conflit pour entendre leur commentaires, et comprendre comment nous pourrions trouver un consensus», a expliqué l'émissaire de l'ONU à l'AFP. «Il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit, nous allons travailler à un projet d'accord acceptable par tous les partis politiques et groupes libyens».

M. Leon a par ailleurs assuré que «tous les acteurs sont très conscients qu'il n'existe pas de solution militaire». Et le Conseil de sécurité de l'ONU, à qui M. Leon a rendu compte de l'avancée des pourparlers mercredi, «est prêt à user de sanctions contre quiconque chercherait à affaiblir la transition en Libye», a mis en garde l'émissaire. Lamia F. / APS

Sahara occidental Le Forum d'action «déçu» par la dernière résolution du Conseil de sécurité

LE FORUM d'action du Sahara occidental a exprimé sa déception suite à la décision du Conseil de sécurité de ne pas élargir les prérogatives de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental. «Nous sommes amèrement déçus par le fait que le Conseil de sécurité des Nations unies ait de nouveau négligé son devoir envers le peuple du Sahara occidental ; alors que le statu quo ne peut pas continuer», a déclaré le Faso dans un communiqué qui souligne que «la déclaration claire de l'Union africaine et les efforts d'un certain nombre de membres du Conseil de sécurité prouvent les frustrations croissantes envers la façon dont le Maroc est laissé faire obstruction à la justice, violer les droits humains sous le nez de l'ONU et piller illégalement les ressources d'un territoire de non-autonomie». «Le monde en a assez de l'occupation marocaine. Nous allons rester aux côtés des Sahraouis et de l'Union africaine pour dévoiler la répression marocaine au Sahara occidental et les aider à réaliser son droit inaliénable à l'autodétermination des Sahraouis», conclut le communiqué en remerciant tous ceux qui ont participé dans cette campagne en faveur du peuple sahraoui. Par ailleurs, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté, il y a quelques jours à New York, la prolongation d'un an de la mission, de l'ONU qui maintient la paix au Sahara occidental (Minurso). La résolution avait été présentée par le Groupe des amis du Sahara (Etats-Unis, France, Espagne, Grande-Bretagne et Russie). Ce mandat appelle à relancer les négociations, sans pour autant apporter des modifications souhaitées par l'Union africaine. Cette dernière demandait une nouvelle fois que la Minurso se charge du contrôle de la situation des droits de l'Homme, comme c'est le cas de la majeure partie des missions de maintien de la paix de l'ONU, mais la Conseil de sécurité n'a pas retenu cette demande. Le mandat de la Minurso est essentiellement de surveiller un cessez-le-feu conclu en 1991.

R.M. / SPS



Baltimore

Arrestations en série après de nouvelles manifestations

■ La police de Baltimore a procédé vendredi soir face à l'Hôtel de ville à une série d'arrestations de manifestants qui ont bravé le couvre-feu pour protester contre la mort d'un jeune Noir, blessé dans un fourgon de police, ce qui avait déclenché de violentes émeutes dans cette ville de l'est des États-Unis.

Par Ali O.

Les manifestants avaient formé un cordon devant les forces de police malgré l'annonce de poursuites contre six policiers, y compris pour meurtre ou homicide pour quatre d'entre eux. Les arrestations ont eu lieu alors que la soirée était calme, les rues de la ville étant clairsemées à l'approche du couvre-feu, entré en vigueur à 22h00 (02h00 GMT) pour la quatrième nuit consécutive. «Les officiers de police ont interpellé des manifestants qui refusaient de quitter les lieux après l'entrée en vigueur du couvre-feu», a déclaré le département de la police de Baltimore dans un Tweet. «J'ai été arrêté injustement. C'est ma ville. Cette police n'habite pas ici, moi si», a déclaré un manifestant à la chaîne CNN.

Auparavant, partis de l'hôtel de ville, les manifestants avaient réclamé «justice pour Freddie Gray», 25 ans, mort le 19 avril des suites d'une blessure «grave» lors de son transport le 12 avril sans ceinture, pieds et mains liés, à plat ventre dans un fourgon de police. Depuis la mort du jeune homme, Baltimore est le théâtre de manifestations quotidiennes qui ont viré lundi aux émeutes. En fin d'après-midi, à l'ap-

proche de policiers chargés de surveiller le défilé, des manifestants avaient lancé : «Envoyez ces policiers en prison, tout ce foutu système est sûrement coupable», «Arrêtez l'occupation de Baltimore», a crié un autre.

D'autres brandissaient des pancartes où on pouvait lire «Merci madame Mosby», du nom de la procureure du Maryland, Marilyn Mosby, qui a annoncé plus tôt dans la journée des poursuites contre les six policiers, y compris pour meurtre ou homicide contre quatre d'entre eux. Sa décision a été vivement dénoncée par l'avocat du syndicat de police local, mais saluée par la famille de la victime et des habitants. «Nous remercions la procureure et son équipe pour leur courage sans précédent, et leur réponse mesurée et professionnelle à cette crise», a déclaré un avocat de la famille, William Murphy. Dans le quartier de Baltimore le plus touché par les violences de lundi, les habitants ont accueilli sa décision avec des cris de joie. «Ça fait longtemps qu'on attendait ça», a déclaré Dexter Dillard, 47 ans, au coin des rues West North et Pennsylvania, où un supermarché a été pillé et incendié lors des pires émeutes à Baltimore depuis les années 1960.

L'avocat du syndicat des poli-



ciers a lui dénoncé une décision précipitée. «Je n'ai jamais vu un tel empressement à engager des poursuites», a dénoncé Michael Davey, un ancien policier devenu avocat du syndicat de l'Ordre fraternel de la police de Baltimore, qui représente les six policiers.

«Nous sommes convaincus que ces agents seront exonérés, car ils n'ont rien fait de mal», a-t-il dit, en ajoutant qu'il «espérait (que l'enquête) soit suivie par un procureur indépendant». Des médias ont publié

les photos des six policiers inculpés, dont trois sont noirs. Cinq d'entre eux sont en détention, selon la maire de Baltimore, Stephanie Rawlings-Blake. Six selon des médias locaux. Selon l'enquête et l'autopsie, Freddie Gray est mort d'une «blessure qui lui a été fatale alors qu'il ne portait pas de ceinture dans le fourgon de police où il avait été embarqué» et qui s'est arrêté à trois reprises, a précisé la procureure lors d'une conférence de presse. Le jeune homme a «subi une blessure grave et potentiellement mortelle au cou venant du fait qu'il était menotté, les pieds entravés et qu'il n'était pas attaché» alors que le véhicule de police circulait. «Quand Freddie Gray a été arrêté, il a été menotté mains dans le dos. Il a eu des difficultés à respirer et a demandé en vain des médicaments», a raconté M^{me} Mosby, précisant que les policiers, après l'avoir fait asseoir, avaient «trouvé un couteau dans son pantalon». Mais, selon elle, ils «n'ont pu fournir aucune justification» à cette arrestation et de ce fait, trois policiers sont poursuivis pour avoir arrêté «illégalement». L'un d'entre eux, Caesar Goodson, est poursuivi pour meurtre résultant d'une action dangereuse pour autrui et sans se soucier de la vie humaine. Le gouverneur du Maryland, Larry Hogan, a affirmé «croire en la justice pénale» et a «exhorté chacun à continuer à se comporter d'une manière pacifique». Depuis les violences de lundi, plusieurs milliers de militaires de la Garde nationale ont été déployés dans les rues de Baltimore. Le président Barack Obama a souhaité que toute la lumière soit faite sur ce décès. «Ce que les habitants de Baltimore veulent, plus que toute autre chose, c'est la vérité», a-t-il souligné. Des rassemblements ont également eu lieu dans d'autres villes américaines cette semaine. Vendredi, plusieurs centaines de personnes manifestaient à New York pour réclamer la «justice pour Freddie Gray». A. O.



Points chauds

Mécontentement

Par Fouzia Mahmoudi

Le dernier sondage concernant la popularité de François Hollande continue de confirmer le mécontentement soutenu des Français pour le président socialiste. En effet, 81 % des Français estiment que le bilan des trois ans de François Hollande à l'Élysée est négatif. Même s'il reste négatif, ce chiffre est en baisse de cinq points par rapport à mai 2014. En outre, 19 % (+ 5 points) jugent positif le bilan du président élu le 6 mai 2012. Interrogés sur les deux principales raisons pour lesquelles ils portent un jugement négatif sur le bilan de François Hollande après trois ans de présidence, près de sept Français sur dix (69 %) mettent en avant l'absence de résultats sur le plan économique et social. 42 % avancent une personnalité et un comportement qui ne sont pas à la hauteur de la fonction présidentielle, et 41 % l'absence de réforme en profondeur du pays. À défaut de résultats tangibles sur le plan économique et social, le chef de l'État peut toutefois se prévaloir d'une amélioration significative de son image auprès des Français : 45 % (+ 6 points) le jugent sympathique, 38 % (+ 6) honnête, 32 % (+ 6) courageux et déterminé, et 28 % (+ 14) à la hauteur des événements. Une solide majorité des personnes interrogées (81 %) ne souhaitent pas que Hollande soit candidat en 2017. 18 % sont d'un avis contraire. Surtout, les Français reprochent à leur président de ne pas avoir réussi, comme il l'avait pourtant promis, de faire baisser le chômage. D'ailleurs, les trois quarts des Français pensent que le chômage ne diminuera pas d'ici à la fin du quinquennat de François Hollande. Interrogés sur l'inversion de la courbe du chômage promise par François Hollande, 75 % des personnes pensent qu'il «ne diminuera pas de façon continue d'ici à la fin du quinquennat». Une idée partagée à 90 % par les sympathisants de droite contre 49 % de ceux de gauche. Quant à la principale cause du chômage, qui a atteint un nouveau record en mars avec 3,51 millions de demandeurs d'emploi sans activité en métropole, 34 % des Français l'attribuent aux «entreprises qui préfèrent augmenter leurs bénéfices plutôt qu'embaucher», 31 % à «l'inefficacité du gouvernement». Ils sont 21 % à l'attribuer aux «blocages de la société française» et 14 % à «un contexte économique défavorable». Par couleur politique, les sympathisants de gauche retiennent à 49 % la responsabilité des entreprises, quand ceux de droite pointent à 48 % l'inefficacité du gouvernement. Enfin, si la droite était au pouvoir, serait-elle plus efficace que la gauche pour réduire le chômage ? «Ni plus ni moins efficace», répondent 62 % des personnes interrogées (24 «plus efficace», 13 % «moins efficace»). Les sympathisants de gauche sont 66 % à juger que la droite ne ferait ni mieux ni pire, contre 44 % des sympathisants de droite. Ceux-ci estiment à 49 % que la droite serait plus efficace. Reste à savoir si cela suffira pour voter pour le candidat de la droite en 2017 et surtout si ce dernier réussira à son tour là où Hollande échoue inlassablement depuis trois ans. F. M.

Népal

Plus aucune chance de retrouver des survivants, 6 621 morts

Le gouvernement népalais a exclu hier toute probabilité de retrouver d'autres survivants une semaine après le séisme qui a fait 6 621 morts au Népal, alors qu'un millier de ressortissants de l'Union européenne manquaient toujours à l'appel dans ce pays.

«Une semaine s'est écoulée depuis le désastre. Nous avons fait de notre mieux en matière de secours et d'aide mais maintenant je ne crois pas qu'il y ait encore une possibilité de retrouver des survivants sous les décombres», a déclaré hier matin à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur Laxmi Prasad Dhakal. Selon lui, le dernier bilan s'établit à 6.621 morts et 14 023 blessés.

Plus de cent personnes ont par ailleurs été tuées en Inde et en Chine.

Les recherches s'étaient poursuivies vendredi pour notamment localiser un millier d'Européens, pour la plupart des amateurs de trekking qui se trouvaient dans la région de l'Everest et dans celle de Langtang, zone d'accès compliquée près de l'épicentre du tremblement de terre qui a détruit les infrastructures.

«Ils sont portés disparus mais on ne sait pas quel est exactement leur statut», a précisé Rensje Teerink, ambassadrice de l'UE au

Népal à des journalistes à Katmandou. Elle a précisé que le nombre de ressortissants de l'UE dont la mort a été confirmée s'élevait à douze.

Selon un autre responsable de l'UE, qui a requis l'anonymat, la majorité d'entre eux seront probablement retrouvés sains et saufs mais le manque d'accès à ces zones accidentées complique le recueil d'informations.

Dans le détail, 159 Français manquent ainsi à l'appel, essentiellement partis en montagne, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius qui a aussi souligné la difficulté de retrouver la trace de ces vacanciers.

Des rescapés venant des zones les plus dévastées ont raconté vendredi s'être sentis livrés à leur propre sort après avoir perdu leurs proches et leurs biens.

Si le sauvetage de deux survivants jeudi avait redonné un peu de baume au cœur aux équipes d'aide à Katmandou, la Croix-Rouge a prévenu que les districts les plus touchés près de l'épicentre avaient connu «une dévastation presque totale».

Mais l'on constate chaque jour davantage l'ampleur des destructions, les sauveteurs peinant à atteindre les zones montagneuses

les plus touchées, certaines se trouvant à cinq jours de marche.

La région de Sindhupalchowk, au nord-est de Katmandou, a été particulièrement touchée et le désespoir y était grand.

«L'une de nos équipes qui est revenue de Chautara dans le district de Sindhupalchowk (région montagneuse au nord-est de Katmandou) a indiqué que 90 % des habitations y avaient été détruites», a affirmé Jagan Chapagain, responsable de la division Asie Pacifique de la Fédération internationale de Croix-Rouge (Fiscr).

«L'hôpital s'est effondré et des gens creusent à mains nues dans les décombres dans l'espoir de trouver des membres encore vivants de leurs familles», a-t-il expliqué. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a demandé d'urgence huit millions de dollars pour aider les agriculteurs et éviter une crise de l'approvisionnement alimentaire, la plantation du riz devant commencer fin mai. A Katmandou, des milliers de personnes continuaient de fuir la ville pour regagner leur village, un haut officiel du département des Transports, Madhu Sudan Burlakoti, les chiffrant à 603 000 au total.



«Nouba fi aid etawra»

Alger sous le charme de la musique andalouse

Le programme musical intitulé *Andaloussiata El Djazair* revient cette année au bonheur des mélomanes de cette musique ancestrale. Prévu du 7 au 23 mai courant au carrefour des artistes dit Tahtahat el fananine, cet événement se veut une occasion pour découvrir de nouveaux talents, accompagner les jeunes artistes et offrir de belles soirées au public en compagnie des vedettes de la chanson algérienne. Le thème choisi pour cette édition qui coïncide avec la célébration du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale est «Nouba fi aid etawra».

Par Abla Selles

Les mélomanes de musique andalouse seront gâtés à Alger en ce mois de mai. En effet, c'est dans le cadre du programme musical Andaloussiata El Djazair qu'une pléiade d'artistes animeront les soirées des Algérois du 7 au 23 mai courant. Des artistes en herbe et d'autres nouveaux sur la scène artistique ainsi que des professionnels de la musique andalouse interpréteront tout au long de cette période les plus beaux textes de cette musique ancestrale. Organisé par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, le but majeur de ce programme musical est de promouvoir le patrimoine musical andalou, encourager la nouvelle génération à l'apprendre et à l'apprécier ainsi qu'offrir des moments de joie et de nostalgie aux mélomanes de cette musique. C'est aussi un engagement de créer une pas-



serelle culturelle, unissant les associations andalouses, venant des quatre coins du pays pour concevoir une tradition de rencontre culturelle et musicale. La

nouvelle édition de Andaloussiata el Djazair coïncide cette année avec la célébration du soixantième anniversaire du déclenchement de la guerre

de Libération nationale. A cette occasion, les organisateurs ont choisi «Nouba fi aid etawra» comme thème de cette douzième édition.

Il est à noter que le programme musical Andaloussiata El Djazair choisit chaque année un thème qui correspond avec l'actualité nationale. Il se veut aussi une bouffée d'oxygène aux Algérois après de longues journées de chaleur. Cet événement s'inscrit aussi dans le cadre des activités culturelles de l'établissement Arts et culture qui œuvre à créer une dynamique culturelle avec des activités diverses. D'ailleurs, cet établissement ouvre ses portes à tout artiste dans les différentes disciplines. Ainsi, sa programmation musicale a permis aux Algérois de rencontrer des artistes des quatre coins du monde.

A.S.

Mois du patrimoine

Une série de documentaires projetés à Tlemcen

Dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine la projection d'une série de documentaires sur la capitale des Zianides du 30 avril au 3 mai prochain, a-t-on appris mercredi auprès du comité d'organisation.

La salle de cinéma Djamel-Eddine Chandlerli de Tlemcen a projeté des films réalisés par le ministère de la Culture dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», a-t-on indiqué.

Parmi les documentaires programmés,

«Le jardin de Tlemcen» réalisé par Hafid Bensalah, qui met la lumière, en 52 minutes, des Ulémas ayant vécu à Tlemcen durant les époques andalouse, zianide, almohade et almoravide et «Legs de Tlemcen» de son réalisateur Said Mehdaoui, qui met en exergue, en 52 mn, le patrimoine matériel et immatériel de la capitale des Zianides.

Le documentaire «Floralies de Tlemcen» du metteur en scène Nouredine Benamrou traite de la vie des femmes ayant marqué l'histoire de Tlemcen dans les domaines reli-

gieux et scientifique et durant la guerre de Libération nationale, entre autres, Lalla Setti, Lalla Maghnia et Maliha Hamidou dont des lieux publics et des édifices sont baptisés de leurs noms.

Le musée a prévu en outre et à l'occasion du mois du patrimoine, des conférences sur l'architecture musulmane, qui seront animées par des universitaires et des experts à la Maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen.

F.H.

Salon national de la photographie de patrimoine

Une trentaine de professionnels au rendez-vous

Une trentaine de professionnels prendront part à la deuxième édition du Salon national de la photographie de patrimoine, prévue du 9 au 12 mai prochain à Tlemcen, a-t-on appris auprès du directeur de la maison de la culture «Abdelkader Alloula». Le thème retenu pour cette année est «Les mosquées d'Algérie», a indiqué le même responsable, ajoutant que chaque photographe présentera deux photos qui met-

tront en valeur ces lieux de culte remontant à diverses époques.

Cette seconde édition comportera, en plus de l'exposition, des visites guidées à différents sites archéologiques musulmans que recèle la capitale des Zianides, et des sorties qui permettront aux passionnés de la photographie d'avoir un fonds photographique sur les vestiges et les sites historiques de Tlemcen. Des ateliers de formation seront également organisés

au profit des participants, notamment dans les domaines de la photographie de nuit, des logiciels de retouches et de traitement d'images, en sus d'un atelier qui sera initié au profit des jeunes photographes débutants de la wilaya de Tlemcen. Le premier Salon national de la photographie de patrimoine organisé l'an dernier a eu des échos favorables et a été une réussite «totale» tant sur le plan organisationnel qu'artistique, selon ses orga-

nisateurs. La première édition a vu la participation d'une quinzaine de photographes représentant une douzaine de wilayas.

L'art de la photographie, qui prend de plus en plus de l'ampleur en Algérie, attire davantage les jeunes des deux sexes qui s'adonnent avec beaucoup d'amour à leur passion et contribuent, par leurs œuvres, à protéger et à valoriser le riche patrimoine que recèle le pays, a-t-on souligné.

M.K.

Décès

Le chanteur américain Ben E. King est mort

Le chanteur américain de soul et de R&B Ben E. King, interprète de «Stand by me», tube planétaire sorti en 1961, est mort à l'âge de 76 ans de «causes naturelles», a indiqué son porte-parole vendredi.

Ben E. King, vivait dans le New Jersey, sur la côte Est américaine où il a créé la Fondation Stand by me, dans sa maison de

Teaneck. De son vrai nom Benjamin Earl Nelson, Ben E. King est né en Caroline du Nord (sud-est) puis a très vite déménagé à New York, ville où il a intégré un groupe de doo-wop appelé The Four B's. «Stand by me», écrite par Ben E. King, Jerry Leiber et Mike Stoller, se trouvait à la quatrième place des chansons les plus diffusées du 20^e siècle

à la télévision et la radio américaines, selon la société d'écriture de chansons BMI.

Reprise de nombreuses fois depuis 1961, dans plusieurs genres musicaux, «Stand by me», influencé par un gospel traditionnel, a notamment inspiré le film éponyme de 1986, une comédie dramatique réalisée par Rob Reiner.

R.I.

AGENDA CULTUREL

Musée Public National du Bardo

Jusqu'à fin mai :

Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots
Salle Ibn Khaldoun
Jeudi 14 mai à 19h :

Dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT.

Salle El Mouggar

Jeudi 7 mai à 19h30 :

Concert du Shuluq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec Calogero Giallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

Galerie Asselah

Jusqu'au 8 mai :

Exposition de peinture «Clair-obscur» de Mohammed Klimo Bakli

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 18 mai :

Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

Palais de la culture

Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 03 mai :

Exposition des maquettes de danses folkloriques du Ballet national.

Maison de jeunes Les frères-Abdelli (ex-CLS) :

Lundi 4 mai 2015 à 18h :

Film Azib Zamoum, une histoire de terres, de Fatma-Zohra Zamoum (2014), documentaire historique réalisé dans le cadre du 50e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale

Coup-franc direct



Un modèle entaché

Par Anouar M.

On croyait que le coach sétifien, Madoui, était intouchable et bénéficiait vraiment du soutien des dirigeants qui lui avaient donné carte blanche pour driver l'équipe. Mais, la démission de ce dernier juste après le match de Ligue des champions face au Raja, dénote de l'existence d'un malaise au sein de l'équipe la plus régulière ces dernières années avec le nombre important de titres et trophées décrochés ces dernières années. Si le coach a refusé d'expliquer aux gens de la presse les raisons qui le poussent à partir, certains proches insistent sur le fait qu'il est déçu de la manière dont se comporte avec lui certains dirigeants qui ne sont pas vraiment dignes de gérer un tel grand club. Qu'attendre d'un dirigeant qui insulte à partir de la tribune d'honneur alors qu'il se devait de donner l'exemple aux supporters? Les fans désabusés et ceux qui se croient tous permis n'inquiètent vraiment pas Madoui mais là où le bât blesse c'est quand il est chahuté et touché dans son amour propre par des gens qu'il croyait acquis à sa cause et qui se devaient d'être derrière lui quoi qu'il advienne. L'Entente a, certes, perdu un premier objectif qui est la Coupe d'Algérie où elle a été éliminée en demi-finale, mais il reste, néanmoins, en course pour deux autres objectifs majeurs, à savoir, le championnat national et la Ligue des champions d'Afrique. Cela devait inciter les dirigeants à être derrière le coach plutôt qu'à le dénigrer.

A. M.

MC El Eulma
Ousserir devrait s'en aller

LA GARDIEN de but du MC El Eulma, Nassim Ousserir, a annoncé son départ du club à l'issue de l'exercice en cours, et qui coïncide avec la fin de son contrat avec la formation de Ligue 1 algérienne de football. Ousserir, que les dirigeants du MCEE veulent prolonger son bail, a justifié, au micro d'El Heddaf TV, sa décision par des «raisons personnelles», ajoutant qu'il se doit de se rapprocher de sa famille à Alger. L'ex-portier du CR Belouizdad (33 ans), est à son deuxième exercice sous les couleurs de «Babia» avec laquelle il

s'apprête à disputer un match important face au CS Sfax (Tunis) dimanche à Sfax en huitièmes de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique (victoire du MCEE à l'aller 1-0). En cas de qualification de l'équipe à la phase des poules, le représentant algérien perdra ainsi une licence africaine. La prochaine destination d'Ousserir pourrait être l'USM Blida, club qui vient d'assurer son accession parmi l'élite avant trois journées de la clôture du championnat de Ligue deux, a appris l'APS auprès de l'agent du portier algérien.

Afrobasket-2015 (dames)
Les Algériennes
qualifiées à la phase finale

La sélection algérienne de basket-ball (dames) a décroché sa qualification pour l'Afrobasket-2015, en remportant la double confrontation face à son homologue marocaine pour le compte du tournoi de qualification de la Zone 1, disputé jeudi et vendredi à Staouéli (Alger). Large vainqueur de la première manche disputée jeudi sur le score de 72 à 43, les Algériennes ont encore une fois battu les Marocaines, vendredi, sur le score de 55 à 44. Les basketteuses algériennes ont tout de suite pris l'avantage dans cette deuxième confrontation en infligeant un 10-0 aux Marocaines d'entrée de jeu, avant de conclure le premier quart sur le score de (14-12). Dans le deuxième quart Nesrine Boussaid (14 pts et 4 rebonds) et ses coéquipières ont relâché la pression sur le camp adverse et ont vu les Marocaines revenir au score (17-17) avant de se reprendre et rejoindre les vestiaires avec une avance de 7 points (27-20). En deuxième mi-temps les entraîneurs algériens Azzedine Labouize et Yacine Bellal ont décidé de remettre le cinq majeur sur le terrain pour reprendre un avantage confortable (44-28) à la fin du 3^e quart-temps, et ont par la suite fait tourner leur effectif en fin de match. Les Algériennes concluent le match sur le score de (55-44) et décrochent une deuxième qualification consécutive pour la phase finale de l'Afrobasket après celle décrochée

en 2013 en Tunisie. L'entraîneur algérien Yacine Bellal a estimé que la qualification de son équipe est méritée après avoir dominé les deux matches face au Maroc. «Le match d'aujourd'hui (vendredi) a été plus disputé, les joueuses se sont relâchées vu la large victoire de jeudi. Maintenant nous avons tout l'état pour préparer au mieux l'Afrobasket et représenter honorablement le basket algérien», a déclaré Bellal. De son côté l'entraîneur marocain Omar El-Nouhi s'est montré satisfait de la prestation de son équipe qui renoue avec la compétition internationale après 12 ans d'absence. «Nous avons disputé un beau match aujourd'hui car les joueuses de se sont relâchées et ont joué leur basket. Nous avons une jeune équipe qui a tout l'avenir devant elle», a souligné le coach marocain. L'Algérie est le neuvième pays sur douze qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 (dames), prévue du 24 septembre au 4 octobre au Cameroun. Les huit autres pays qualifiés pour la 24^e édition de l'Afrobasket dames sont le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (Zone V) et l'Afrique du Sud (Zone VI). Le tirage au sort de la compétition et la désignation des trois invitations (wild card) se dérouleront les 8 et 9 mai à Yaoundé.

Ligue des champions d'Afrique (1/8^{es} de finale-retour)
L'USMA et le MCEE en appel

Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, l'USM Alger et le MC El Eulma jouent cet après-midi leurs matches retour des huitièmes de finale respectivement face à la formation guinéenne de l'AS Kaloum et le CS Sfaxien.



Les Usmistes croient en la qualification

Par Anouar M.

Bamako au Mali, les Rouge et Noir donneront la réplique à l'équipe de l'AS Kaloum dans l'espoir de confirmer le match aller et décrocher le billet qualificatif pour la phase des poules. Les gars de Soustara qui l'ont emporté sur un résultat quelque peu insuffisant (2/1) se doivent de faire très attention à cette équipe guinéenne qui ne se présentera pas en victime expiatoire et qui jouera à fond et abattra toutes ses cartes pour tenter de renverser la vapeur. Les poulains de Pfiser

savent ce qui les attend lors de ce match où ils seront handicapés par les absences d'El Orfi, Chafaï, et Belaïli (blessés) et Meftah (suspendu). Le staff technique devra trouver les solutions idoines pour remplacer ces joueurs et optera certainement pour des éléments qui comptabilisent une certaine expérience, à l'image de Laïfaoui et Seguer. Le plus important sera de bien tenir tout au long du match et savoir comment gérer les 90 minutes pour s'en sortir avec le billet en poche. Le Mouloudia d'El Eulma aura, lui, fort à faire face à la redoutable formation tunisienne

du CS Sfax. Vainqueur sur la plus petite des marges à l'aller, avec un but de Walid Derrardja, les gars de Babya doivent éviter de se faire surprendre et d'encaisser ce qui compliquera davantage leur mission. Les protégés du Français, Jules Accorsi, feront tout pour revenir avec le meilleur résultat possible de cette confrontation s'ils souhaitent faire partie des équipes privilégiées qui se retrouveront dans les phases des poules de la plus prestigieuse des compétitions africaines.

A. M.

L'ES Sétif qualifiée de justesse

L'ES Sétif s'est qualifiée pour la phase des poules de la Ligue des champions africaine de football suite à sa victoire aux tirs au but (4-1) face au Raja Casablanca après avoir concédé le nul (2-2, mi-temps 1-0) en 1/8^e de finale retour, disputé vendredi au stade du 8-Mai 45 de Sétif (2-2 à l'aller). Les Sétifiens, tenants du titre, avaient bien démarré la rencontre, menant (2-0) grâce à Belamiri (7^e) et Delhoum (48^e), avant d'encaisser un premier but par El Hafidhi à

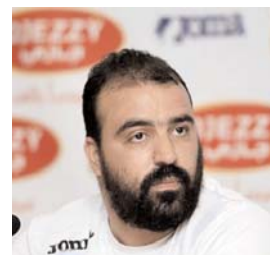
la 57^e minute, puis l'égalisation par Kerrouchi à la 90'+3 sur penalty. La séance de tirs au but a souri aux Sétifiens (4-1), grâce notamment à leur gardien Khedaïria, auteur de trois arrêts décisifs. Outre son bon parcours en Ligue des champions, l'Aigle noir sétifien est leader de la Ligue 1 Mobilis, à quatre journées de la fin de la saison avec 41 points, soit avec deux longueurs d'avance sur ses premiers poursuivants, le MO Béjaïa, le MC Oran et l'USM El

Harrach, ex-aequo avec 39 unités. L'ESS connaîtra ses adversaires dans la phase des poules mardi prochain, à l'issue du tirage au sort, prévu au Caire (Egypte). Outre l'Aigle noir, l'Algérie compte deux autres représentants en Ligue des champions : l'USM Alger qui affronte l'AS Kaloum dimanche à Bamako (2-1 à l'aller) et le MC El Eulma, qui se déplace le même jour à Tunis pour défier le Cub Sportif Sfaxien (1-0 à l'aller).

Kheireddine Madoui annonce sa démission

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a annoncé sa démission, vendredi soir, aussitôt après la qualification de son équipe pour la phase de poules de la Ligue des champions africaine aux dépens du Raja Casablanca (2-2 et 4 tirs au but à 1). Madoui a refusé, en dépit de l'insistance des journalistes qui assistaient à sa conférence de presse d'après-match, de donner les raisons de sa décision, se contentant d'indiquer qu'il poursuivra son travail jus-

qu'à la fin de la saison et que sa démission sera effective «lorsqu'il aura réglé le problème des recrutements, pour ne pas mettre les dirigeants du club en difficulté en ce qui concerne cette question». «J'annonce ma démission aujourd'hui pour laisser le temps nécessaire à la direction de trouver un nouveau coach», a ajouté Kheireddine Madoui dont la sortie inattendue, au soir d'une qualification en compétition continentale, va sans doute alimenter la chronique sportive



dans les prochains jours.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Point d'ordre

C'est quoi un militant des droits de l'homme ?

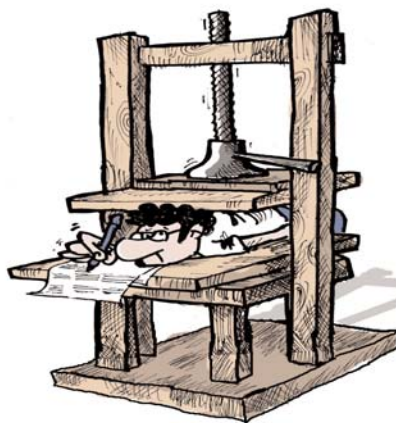
Par Nazim Rochd

La question des droits de l'homme a revêtu, durant ces dernières années, un caractère assez particulier. Avant on savait de quoi il s'agissait et quel était le profil des victimes. Et puis c'est devenu plus compliqué, quand les principaux ennemis des peuples se sont mis à désigner, unilatéralement, les candidats à ces droits. Selon la secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Hillary Clinton, ils sont «essentiels dans tous les pays» (elle ne pouvait dire moins), en précisant que «les cas individuels et les situations spécifiques» seront abordés «chaque fois que c'est nécessaire» (discrétion des maîtres oblige). L'Union européenne, quant à elle, a mis en place son «Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme», en vue d'apporter «son aide aux défenseurs des droits de l'Homme, contre la répression et l'arbitraire, particulièrement en cas de situations d'urgence» en cofinancement avec onze organisations labélisées et spécialisées en fonction d'une liste de cas de figure. On a ainsi, «le défenseur des droits de l'Homme qui a besoin de protection», «l'avocat défenseur des droits de l'Homme», «l'activiste syndical défenseur des droits de l'Homme», «le défenseur des droits de l'Homme en Afrique», «le défenseur des droits de l'Homme dans la région du sud-est de la Méditerranée», «le défenseur des droits de l'Homme dans la région du Caucase», «le défenseur des droits de l'Homme en Asie centrale» et, enfin, «le défenseur des droits de l'Homme dans d'autres régions du globe». Chaque catégorie renvoie aux coordonnées des ONG compétentes. Suivant ces offres de madame Clinton ou l'U.E on pourrait croire que les

portes sont ouvertes aux centaines de millions de femmes et d'hommes qui subissent la misère, la pauvreté, le dénuement ou, tout simplement, l'oppression coloniale au moins. De toute évidence, il n'en est rien. Par contre, régulièrement, on nous sort du panier des individus pour lesquels se mobilisent l'ONU, la Maison-Blanche, l'Union européenne, les médias et tout ce qui compte comme voix autorisées en matière de droit humains. Par exemple et pour preuve le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Navi Pillay, avait exprimé sa préoccupation concernant le sort du «militant des droits de l'homme» chinois, Chen Guangcheng, qui, soit dit en passant, est inquiet de ne pas pouvoir «voir des responsables de l'ambassade des Etats-Unis». Inutile de se demander si un quidam, aussi opprimé fut-il, peut seulement avoir en tête de revendiquer une telle chose. Pourtant, en ce qui concerne ce monsieur, la Maison-Blanche a actionné tout son appareil diplomatique. On reste, quand même, étonné qu'au moins quelques centaines de milliers de Chinois ne profitent pas de cette disposition pour solliciter pour eux aussi un traitement aussi attentionné. Chen Guangcheng n'étant qu'un exemple parmi d'autres, on cherchera en vain des Palestiniens qui auraient joui de la même sollicitude, pour être des victimes, bien plus évidentes, que le Chinois, d'exactions et de crimes contre l'humanité. Pour eux ce n'est «pas nécessaire», c'est ce que l'on doit comprendre, pas plus que cela ne l'est pour les victimes innombrables de la férocité d'un monde mû par la froide logique du profit et de la prédation impérialiste.

N. R.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Finale Coupe d'Algérie de football/RC Arbaâ 0-MO Béjaïa 1

Les Béjaouis soulèvent leur premier trophée

■ Le Mouloudia de Béjaïa a décroché, hier, au stade Mustapha Tchaker de Blida, la Coupe d'Algérie de football en prenant le dessus sur le RC Arbaâ par la plus petite des marges (1/0).

Par Anouar M.

Le début de la première mi-temps a été en faveur du RC Arbaâ qui a tenté de destabiliser l'arrière-garde béjaouie. Il y a eu d'abord cette frappe de Mokdad bien enroulée mais elle touche l'angle gauche des bois gardés par Mansouri. Daoud tente ensuite une incursion à la 10' mais Mansouri s'interpose et dégage. Les gars de Béjaïa ont, ensuite, repris le dessus et prendront l'ascendant grâce à son trio magique, Zerdab-Hamzaoui-Yaya. Il y aura d'abord ce centre de Dehouche à la 23' et une déviation de Yaya mais le tir de Hamzaoui est dévié en corner. Deux minutes après, c'est Dehouche qui tente de tromper le gardien Fellah, d'un tir lointain mais Fellah sauve in-extremis. Les efforts des gars de Yemma Gouraya seront récompensés à la 42', avec un premier but signé Zerdab, le buteur-maison, qui du bout des pieds trompe la vigilance du gardien Fellah, après un centre en retrait du Malien Sidibé, qui a eu le coup

d'œil pour voir son coéquipier en attaque et lui offrir un caviar. Les Béjaouis ont démontré qu'ils en voulaient pour cette première mi-temps puisqu'ils étaient les plus en vue alors que les gars de Larbaâ ne semblaient pas concentrés sur leur sujet.

En deuxième mi-temps, et alors qu'on s'attendait à ce que le match soit emballé, on s'aperçoit que le jeu a baissé d'intensité. La première tentative sera pour le RCA avec un centre-tir de Mokdad qui trouve les bras de Mansouri. A la 79', l'anticipation de Mansouri sauve sa défense après une passe en profondeur du RCA. A la 84', une occasion en or pour le RCA avec Darfalou qui tire mais le dos d'un défenseur béjaoui sauve le MOB. Zaâlani à la 86' et d'une tête ne trouve pas la faille après un cafouillage dans la surface de réparation. Les joueurs de Larbaâ se sont réveillés, mais malheureusement pour eux, seulement dans les ultimes minutes de la rencontre. Le MOB, de son côté, se contentera de gérer le score et sauvegarder ses

efforts, d'autant plus que le challengeur ne permettait pas aux joueurs de fournir de gros efforts physiques. Les quatre minutes ajoutées par l'arbitre, Bichari, paraissaient trop longues pour le MOB qui a quand même tenu jusqu'à la fin et à ce coup de sifflet libérateur qui permet aux gars de la vallée de la Soummam de soulever le premier trophée de son histoire. C'est aussi, la deuxième Coupe d'Algérie pour la ville de Béjaïa après celle de la JSMB en 2008. Le coach, Abdelkader Amrani, lui, a eu son troisième trophée après ceux remportés déjà avec le WAT et l'ASO en 2005.

La finale de la Coupe a vu la présence de nombreuses personnalités dont le sélectionneur national, Christian Gourcuff et son adjoint, Yazid Mansouri. Le Premier Ministre, Abdelmalek Sellal qui a représenté le Président de la République dans cette finale, a remis le trophée au capitaine, Dehouche sous les applaudissements et l'euphorie des «Crabes» (supporteurs du MOB).

A. M.

Zelfana (Ghardaïa)

Six morts dans un accident de la route

SIX PERSONNES ont trouvé la mort samedi en début d'après-midi dans un accident de la route survenu au lieu-dit Ath El Kheir sur la RN 49, reliant Ghardaïa à Ouargla, a-t-on

appris auprès de la direction de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon reliant Ghardaïa à la station thermale de Zelfana (60 km du chef-lieu), lorsque le véhicule

léger à bord duquel se trouvaient les victimes est entré en collision frontale avec un semi-remorque roulant dans le sens opposé, a précisé la même source.

L'accident a provoqué la mort sur le coup de l'ensemble des occupants du véhicule léger, soit quatre femmes et deux fillettes, alors que le chauffeur du camion semi-remorque se trouve dans un «état de choc», a indiqué la Protection civile.

Il a fallu utiliser un matériel de désincarcération pour extraire les corps déchiquetés des victimes du véhicule léger, conduit par une femme, avant de les acheminer vers la morgue de l'hôpital de Metlili, le plus proche du lieu de l'accident, a-t-on ajouté.

F. T.

Violence

La gare routière de Béjaïa partiellement vandalisée

LA GARE routière de Béjaïa a été partiellement vandalisée par des supporters présumés du M.O.Béjaïa frustrés de ne pouvoir faire le déplacement à Blida et assister à la finale de la Coupe d'Algérie devant opposer leur équipe au RC Arbaâ, a-t-on constaté samedi.

La quasi-majorité des abribus attendant aux quais d'embarquements ont été saccagés à des degrés de gravité divers, certains ayant été totalement détruits et d'autres plus

ou moins épargnés. Des poteaux indicateurs des numéros de quais ont été également arrachés et servis de bouclier pour briser les armatures et la verrière des abribus, a-t-on également relevé.

Les conditions dans lesquelles les événements se sont précipités n'ont pas encore été élucidées. A la direction de la société Sogral, gérante de la structure, aucun responsable n'a daigné s'exprimer sur les incidents, en l'absence du directeur et du char-

gé de communication, en repos hebdomadaire, a-t-on expliqué sur place.

Selon les riverains, les violences ont été l'œuvre d'un groupe de supporters, qui ont déversé leur colère après avoir tenté vainement de trouver des places dans les bus en partance pour Blida, et qui a fini par trouver un écho auprès de tous les autres candidats au voyage. L'intérieur de la gare a été épargné et son activité de transport a suivi son cours normalement, hier matin.

R. S.